

ANNEXE 11 : FEUILLE DE SUIVI POUR LE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES ESSENTIELLES ET D'HABITUDES DE TRAVAIL AU MOYEN DU PASSEPORT-COMPÉTENCES DE L'ONTARIO

Le Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) est une ressource Web bilingue qui offre des renseignements faciles à comprendre sur les compétences essentielles et les habitudes de travail, et qui propose des tâches pratiques illustrant leur application dans la vie quotidienne et au travail. Les compétences essentielles et les habitudes de travail qui figurent dans le PCO sont fondées sur des recherches et des consultations approfondies menées par Ressources humaines et Développement des compétences Canada et le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Pour en savoir plus sur les compétences essentielles et les habitudes de travail ainsi que sur le PCO, visitez <http://skills.edu.gov.on.ca>.

Le Plan d'action du PCO pour les apprenantes et apprenants et le Plan d'action du PCO pour les chercheuses et chercheurs d'emploi donnent un aperçu du PCO et des façons dont il peut servir à planifier le développement des compétences et à en assurer le suivi.

Les indicateurs de développement des compétences essentielles et des habitudes de travail peuvent se grouper comme suit :

- **observations** (p. ex., si l'élève occupant un emploi ou participant à un programme appelle pour annoncer son absence ou son retard, elle ou il démontrera que la « fiabilité » et l'« initiative » font partie de ses habitudes de travail);
- **évaluations de l'employeur** (p. ex., si l'élève parvient à accomplir une tâche à l'intérieur de la période de temps fixée par l'employeur, elle ou il démontrera la ou les compétences essentielles liées à cette tâche tout en faisant la preuve que la « fiabilité » fait partie de ses habitudes de travail);
- **devoirs de l'élève** (p. ex., l'élève réalise une tâche qui démontre qu'elle ou il utilise efficacement une ou plusieurs compétences essentielles et habitudes de travail).

La fiche de suivi du PCO (ci-dessous) est une ressource pratique qui aide les élèves à faire le suivi du développement de leurs compétences essentielles et de leurs habitudes de travail. Chaque compétence essentielle est cotée entre 1 et 4 ou 1 et 5 sur une échelle de complexité. Cette échelle précise le niveau de compétence associé à chaque tâche et permet d'évaluer ces tâches en fonction de leur difficulté relative. Les habitudes de travail prévues au PCO ne reposent pas sur une échelle de complexité, mais sur des indicateurs de rendement.

Passeport-compétences
de l'Ontario

Les compétences et habitudes de travail en milieu de travail

Fiche de suivi du
Passeport-compétences
de l'Ontario

Suivez et planifiez le perfectionnement de vos compétences!

Nom _____

<http://skills.edu.gov.on.ca>

Cochez, dans le tableau ci-dessous, les compétences essentielles et habitudes de travail pour travailler, apprendre et vivre. Servez-vous de cette information pour planifier le perfectionnement de vos compétences, pour mettre à jour votre CV et pour vous préparer à une entrevue d'emploi. Le PCO a de bons outils pour vous aider!

NIVEAUX DE COMPÉTENCE					
Compétences essentielles	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
Lecture des textes					
Rédaction					
Utilisation des documents					
Informatique					
Communication verbale					
Calcul					
Calculs monétaires					
Calendriers des budgets et des opérations comptables					
Mesures et calculs					
Analyse des données numériques					
Calcul approximatif					
Capacité de raisonnement					
Planification et organisation du travail					
Prise de décisions					
Résolution de problèmes					
Recherche de renseignements					

Remarque : Les tâches de niveau 1 sont les moins complexes alors que les tâches de niveau 4 ou 5 sont les plus complexes

Habitudes de travail

- Sécurité au travail
- Travail en équipe
- Fiabilité
- Organisation
- Travail en autonomie
- Initiative
- Autonomie sociale
- Service à la clientèle
- Entrepreneuriat

Remarque : Aucun niveau de compétence n'est attribué aux habitudes de travail du PCO

Visitez le site Web du PCO à <http://skills.edu.gov.on.ca> pour une description des compétences essentielles, des niveaux de compétences et des habitudes de travail.